

LES TERRASSES DE LA PRESQU'ÎLE

DES ESPACES PUBLICS APAISÉS



ZOOM SUR...
LE QUAI
SAINT-ANTOINE

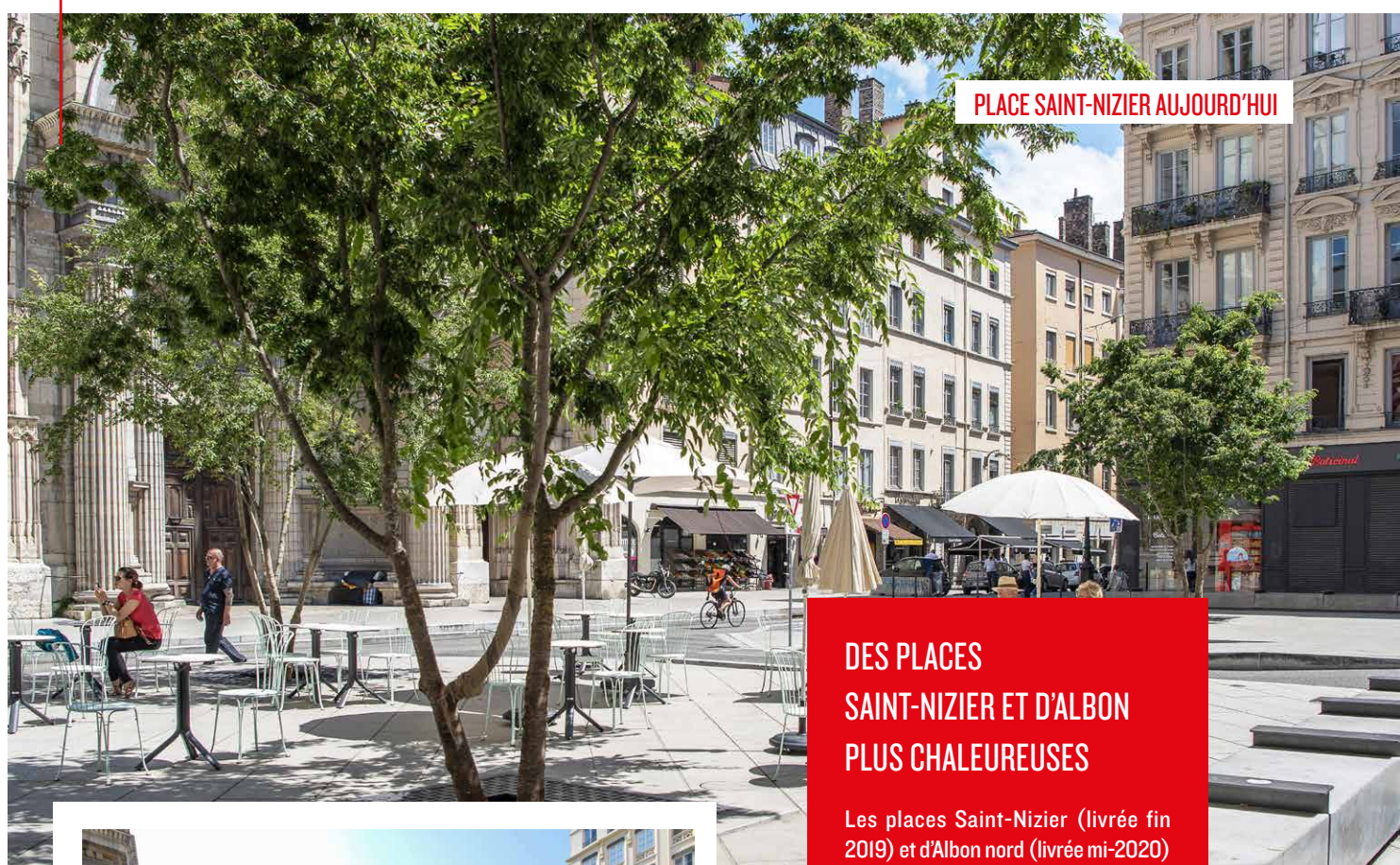
DÉCRYPTAGE
LA DÉMOLITION
DU PARKING

LES DERNIÈRES
ACTUALITÉS

AU CŒUR DE LA PRESQU'ÎLE, DES ESPACES PUBLICS APAISÉS

La reconquête des Rives de Saône se poursuit au cœur de Lyon. L'opération Terrasses de la Presqu'île transforme le secteur Saint-Antoine. Objectif : offrir aux Grand Lyonnais et à tous les visiteurs un vaste jardin fluvial au bord de l'eau, face au Vieux-Lyon et à la colline de Fourvière, et des espaces publics apaisés.

De la place d'Albon jusqu'au pont Maréchal Juin, la Métropole de Lyon réorganise 2 hectares d'espaces publics pour que les habitants aient un environnement plus apaisé, plus arboré et plus favorable aux mobilités actives. Conçu par l'architecte, urbaniste et designer Jean-Michel Wilmotte, le projet révèle et respecte le patrimoine naturel et historique de ce secteur, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Après 6 ans de décalage liés aux aléas de chantier (découverte de galeries, mauvaise qualité des sols...) et à la crise sanitaire, le nouveau parc Lyon Parc Auto, aménagé sous le quai Saint-Antoine, a été mis en service fin juin 2021. Les aménagements d'espaces publics, réalisés par la Métropole de Lyon, prennent ainsi un coup d'accélérateur.



PLACE SAINT-NIZIER AUJOURD'HUI

DES PLACES SAINT-NIZIER ET D'ALBON PLUS CHALEUREUSES

Les places Saint-Nizier (livrée fin 2019) et d'Albon nord (livrée mi-2020) ont été libérées du stationnement. Elles offrent désormais des espaces de détente et de convivialité face à la colline de Fourvière. Une douzaine d'arbres plantés, des bancs, du mobilier et des matériaux de qualité mettent en valeur l'exceptionnel patrimoine historique de ce quartier. Les travaux s'achèveront fin 2021 sur la place d'Albon sud, où est installée la rampe de sortie du nouveau parc LPA.

AVANT



LES PLACES D'ALBON ET SAINT-NIZIER, C'EST :

12 arbres plantés et
des plantations basses

3/4 de l'espace dédié
aux piétons

20km/h pour une
circulation apaisée

PLACE D'ALBON AUJOURD'HUI



AVANT



Image d'ambiance du futur jardin fluvial aménagé à partir de 2022.



BIENTÔT : LE BAS PORT AMÉNAGÉ EN JARDIN FLUVIAL

À la place de l'ancien parking LPA, un grand jardin fluvial de 8500 m² (soit l'équivalent de la place Louis Pradel !) sera aménagé à partir de l'an prochain. Sur 400 mètres de long et jusqu'à 35 mètres de largeur, il prolongera la promenade piétonne des bords de Saône. Il comprendra :

- 90 arbres plantés,
- plus de 30 essences végétales différentes (arbres, arbustes et plantes vivaces),
- une terrasse de 1200 m², protégée des crues les plus fréquentes, avec un square ombragé et une aire de jeux pour les enfants du quartier,
- une halte fluviale pour développer les promenades en bateau sur la Saône.

LE QUAI SAINT-ANTOINE

Donner plus de place aux piétons, aux cyclistes et aux bus. Préserver la Presqu'île des circulations de transit tout en conservant la fonction première de circulation routière du quai. C'est le sens des ajustements apportés au projet initial. Zoom sur les aménagements en cours de réalisation !



1 rues des Bouquetiers et Dubois fermées à la circulation automobile sur leur tronçon entre la rue Mercière et le quai Saint Antoine. Le tronçon rue des Bouquetiers est transformé en piste cyclable bidirectionnelle et le tronçon rue Dubois est en partie accessible pour maintenir l'accès au parking privé depuis la rue Mercière.

2 grands trottoirs, stationnements en long, station Vélo'v, arceaux vélos/ motos et plantations basses

3 piste cyclable dans le sens Sud-Nord, côté Presqu'île

4 1 voie Nord-Sud pour les voitures

5 1 couloir de plus de 4,6 mètres de large dédié aux bus et aux vélos dans le sens Nord-Sud, séparé des voitures par un zébra d'un mètre de large

6 large promenade plantée le long du quai

7 belvédère au droit de la place d'Albon dans l'axe historique église Saint-Nizier/pont du Change



LA FUTURE PROMENADE PREND FORME

Entre le mur du quai Saint-Antoine et la chaussée, la promenade ombragée de plus de 17 mètres de large est en cours de travaux. 23 arbres d'alignement ont déjà été plantés. Le revêtement de sol a été choisi pour limiter les îlots de chaleur.



QUESTIONS À

BÉATRICE VESSILLER,

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie



FABIEN BAGNON,

Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à la voirie et aux mobilités actives

Quel regard portez-vous sur le projet Rives de Saône et sa poursuite sur les Terrasses de la Presqu'île ?

B. Vessiller : Les Rives de Saône ont ouvert 15 km de promenade magnifiques au bord de la rivière entre Rochetaillée-sur-Saône et la Confluence ; elles ont fait entrer la nature du Val de Saône jusqu'au cœur de la ville. Sur les Terrasses de la Presqu'île, nous avons souhaité des espaces publics végétalisés, mais aussi apaisés, au cœur de ce quartier historique. Ce projet est l'illustration de notre volonté d'adapter nos territoires métropolitains au changement climatique et à la transition écologique, tout

en améliorant le cadre de vie des habitants, des usagers et des commerçants.

Pourquoi ne pas rouvrir à la circulation les rues Dubois et des Bouquetiers entre la rue Mercière et le quai Saint-Antoine ?

F. Bagnon : Sur la question des mobilités, le projet des Rives de Saône initial n'était pas assez exigeant. Nous souhaitons préparer la piétonisation de la Presqu'île. La rue Dubois et la place d'Albon sont fermées à la circulation depuis mi-2014 en raison du chantier LPA. Depuis, d'autres habitudes de mobilité ont été prises par les riverains, les commerçants et les usagers du quartier. Il

est nécessaire de pérenniser ces mobilités alternatives à la voiture individuelle.

La réorganisation des voies sur le quai Saint-Antoine répond-elle au même objectif ?

F. Bagnon : Préparer l'avenir, c'est fluidifier la circulation des modes doux avec la création d'une large voie dédiée aux bus et aux vélos, pour encourager les Grand Lyonnais à faire d'autres choix que celui de la voiture individuelle. C'est pourquoi une seule voie pour les voitures sera maintenue sur cette partie du quai.

ANCIEN PARKING SAINT-ANTOINE : UNE DÉMOLITION À IMPACT ENVIRONNEMENTAL RÉDUIT

La Métropole de Lyon démarre début juillet la démolition de l'ancien parking Saint-Antoine, ainsi que la déconstruction du Pavillon des Rives de Saône et de la double rampe. Un mot d'ordre : limiter les nuisances et l'impact environnemental du chantier.

Construit en 1979, le vieux parking Saint-Antoine est constitué d'un niveau de stationnement en surface et de deux niveaux de parking inondables en sous-sol. Environ 15 000 tonnes de bétons doivent être démolies et évacuées en quelques mois, avant le début de la période de crues. **La Métropole de Lyon a opté pour une démolition avec évacuation des déchets par voie fluviale pour limiter le bruit et la circulation des camions en hyper-centre. Concrètement, des barges se relaient sur la Saône au bord du chantier pour évacuer les bétons. Ce transport par le fleuve permet d'économiser 85% de CO₂ par rapport à un transport routier classique !**

Tous les matériaux réutilisables sont triés dans une logique de réemploi. Le béton est concassé pour servir de remblais ou de sous-couche pour les routes. Le bois et le métal qui constituent la double-rampe de Kawamata et le Pavillon des Rives de Saône sont également récupérés .

L'ancien parking Saint-Antoine et la double-rampe, vus depuis la passerelle du Palais de Justice.

LA DÉMOLITION EN CHIFFRES

21,5 tonnes de CO₂ économisées grâce à l'évacuation fluviale des déchets

21 737 m² de surface à démolir

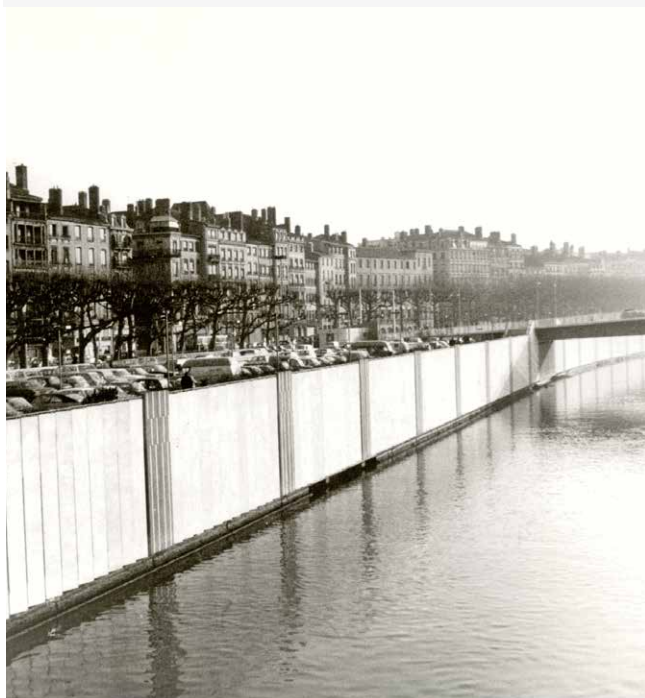
15 000 tonnes de béton à évacuer

600 tonnes de déchets/barge



POURQUOI DÉMOLIR LE PARKING ?

Les premiers aménagements du projet Rives de Saône ont pris de l'espace sur la rivière. Pour limiter le risque de crues, il fallait permettre à la Saône de retrouver un espace d'inondation. Défi relevé avec la démolition du parking Saint-Antoine. C'est ce qu'on appelle : une « mesure compensatoire » pour réguler un impact du projet sur l'environnement.



Le parc de stationnement Saint-Antoine dans les années 1970.



PENDANT LES TRAVAUX, LES MARCHÉS RESTENT OUVERTS

Les travaux de démolition s'échelonnent de début juillet à fin 2021. Pendant toute la durée du chantier, les marchés quai Saint-Antoine poursuivront leur activité en quai haut, de même que les croisières des Bateaux Lyonnais en quai bas, au sud de la passerelle palais de Justice. Les promeneurs et joggeurs devront, quant à eux, attendre la livraison du jardin fluvial fin 2023 pour pouvoir à nouveau accéder au quai bas entre l'escalier d'Albon et la passerelle Palais de Justice.

« AVEC LE NOUVEAU PARC SAINT-ANTOINE,
C'EN EST FINI DU PARKING FERMÉ
EN CAS D'ALERTE AUX CRUES. »

UN PARC DE STATIONNEMENT NOUVELLE GÉNÉRATION

Sous maîtrise d'ouvrage LPA, le nouveau parc Saint-Antoine, construit sous la voirie, accueille ses clients depuis fin juin. Réparties sur **5 niveaux**, **787 places** pour les voitures sont désormais accessibles toute l'année et permettent la reconquête des espaces publics. LPA a aussi aménagé **200 places sécurisées pour les vélos** avec un espace douche, **10 places** pour les véhicules électriques et **10 places** pour l'autopartage avec Citiz® ! Et nouveauté, le parc Saint-Antoine propose au niveau -1 un espace de services ouvert à tous avec une **conciergerie** éclairée par deux puits de lumière, un **espace de coworking** et une station de lavage véhicules.

De plus, comme dans tous les parkings LPA, une œuvre d'art a été installée (voir photo ci-contre). Au niveau des espaces piétons du parking, des vitraux conçus par l'artiste Véronique Ellena plongent le visiteur dans la beauté des profondeurs de la Saône, mais aussi dans son histoire.



SÉCURISATION DU PARVIS DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER

La Métropole de Lyon procède cet été à la dépose de trois dalles anciennes en pierre, en mauvais état, devant l'entrée principale de l'église Saint-Nizier, et à leur remplacement à l'identique. La collectivité attendait l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, obligatoire dans ce secteur hautement patrimonial ; c'est chose faite. Cette intervention permettra également d'achever la sécurisation du parvis de l'église Saint-Nizier, avec la pose de bornes en pierre anti-intrusion. Les travaux, effectués de mi-juillet à mi-août, nécessiteront la fermeture temporaire en journée de la rue de Brest.



LES ÉTAPES À VENIR

Aménagement du quai Saint-Antoine :
janvier à fin 2021

Aménagement place d'Albon sud :
juillet à fin 2021

Aménagement du bas port (jardin fluvial, terrasse intermédiaire avec square-aire de jeux)
et du belvédère en quai haut face à la place d'Albon de fin 2021 à fin 2023

2021

2022

2023

2024

Démolition du parking Saint-Antoine :
juillet 2021 à fin 2021

AUTOUR DU PROJET



UNE GARE DE COVOITURAGE EN PRESQU'ÎLE

Une gare de covoiturage ouvrira à l'automne 2021 sur le quai Gailleton, entre la rue de Condé et la rue des remparts d'Ainay. Des espaces d'attente y seront aménagés pour prendre des voyageurs avant de s'engager sur les routes métropolitaines M6 ou M7. Une zone de dépose permettra aussi aux passagers de quitter leur véhicule en toute sécurité pour

prendre une correspondance avec les transports en commun (lignes I5, C10 et métro A à proximité). Cette gare sécurisera les rendez-vous de covoiturage informels et le covoiturage longue distance, mais surtout permettra le développement du covoiturage régulier en levant les freins liés à l'organisation quotidienne.